



Pour une paix juste et durable entre israélien·nes et palestinien·nes !

Le samedi 7 octobre, une attaque d'une violence inédite du Hamas a fait 1 400 morts dont 1100 civil·es et des centaines de blessé·es en Israël. Cette tuerie massive et indiscriminée ne peut en aucun être justifiée et dessert la cause palestinienne.

Le gouvernement israélien, confirmant son ancrage à l'extrême-droite, a fait le choix de la vengeance et de la punition collective en s'attaquant aux civil·es palestinien·nes, tout d'abord par le renforcement du blocus - véritable siège - de la bande de Gaza. Depuis dix jours maintenant, les coupures d'eau, de gaz, d'électricité s'ajoutent aux bombardements quotidiens. Le gouvernement soutient également les exactions racistes des colon·es israélien·nes envers les populations de Cisjordanie.

En conséquence, les crimes de guerre contre les civil·es se multiplient : les écoles et les universités à Gaza sont bombardées, alors qu'en Cisjordanie elles sont empêchées de fonctionner. L'observatoire *Global Education Cluster* - coordonné par l'Unicef et l'ONG *Save the Children* - comptabilise 164 écoles avec des dommages durables concernant 166 433 élèves et 6 624 enseignant·es au 15 octobre. En parallèle, ce sont au moins 38 professeur·es et 724 élèves qui ont été assassiné·es à la même date. La situation remet en cause durablement le droit à l'éducation pour les enfants et les jeunes de Gaza.

Ces chiffres s'ajoutent aux milliers de mort·es et de blessé·es en raison du déluge de bombes lancées depuis le 7 octobre, auxquels s'ajoutent plus d'un million de déplacé·es.

La FERC-CGT condamne cette violence aveugle. Rien ne saurait justifier de s'en prendre aux civils.

La FERC-CGT relaie l'appel des organisations syndicales palestiniennes qui demandent « à cesser de toute urgence le commerce d'armes avec Israël ainsi que tout financement et toute recherche militaire ». Nos camarades palestinien·nes appellent également à « initier des actions contre les entreprises complices de la mise en œuvre du siège brutal et illégal » imposé à Gaza par l'armée israélienne.

La FERC-CGT soutient les voix qui s'opposent en Israël à la fuite en avant guerrière, dans un contexte particulièrement difficile.

La FERC-CGT relaie l'expression de l'Université de Bir-Zeit qui « *presse la communauté internationale d'intervenir immédiatement pour mettre fin à cette agression barbare et pour protéger les Palestiniens de l'escalade dramatique des crimes de guerre israéliens »*

Dans ce sens, la FERC-CGT confirme son engagement dans la campagne pacifiste de BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) initiée par la société civile palestinienne. Elle rappelle son opposition à la politique de colonisation de la Cisjordanie.

La FERC-CGT appelle le gouvernement français au respect des libertés publiques afin que puissent s'exprimer les mobilisations et les manifestations de soutien aux populations et en faveur d'une solution pacifique au conflit. Elle refuse les interdictions de manifester. La solidarité avec les Palestiniens doit pouvoir s'exprimer, le droit de manifester et de s'exprimer est inaliénable.

Elle refuse le placement sous surveillance et l'assignation à résidence de Mariam Abu Daqqa, militante féministe palestinienne gazaoui qui n'a jamais fait l'apologie du terrorisme et a toujours défendu les droits des Palestiniens reconnus par les dispositions du droit international. Elle dénonce l'interdiction dont elle a fait l'objet, alors qu'elle devait intervenir lors d'une conférence à l'Université Lyon 2, interdiction qui fait suite aux menaces du président de région Wauquiez de couper les subsides à l'établissement.

La FERC-CGT dénonce, comme la CGT FERC Sup, l'instrumentalisation de la situation par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche mettant en cause les libertés académiques, de recherche et d'enseignement. Elle dénonce l'interpellation à leur domicile et la mise en garde à vue ce matin 20 octobre du secrétaire général et d'une secrétaire administrative de l'UD-CGT 59 ; le gouvernement passe un cap inacceptable dans la criminalisation des voix pour la paix.

La FERC-CGT exige du gouvernement français qu'il agisse pour un cessez-le-feu immédiat et appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une résolution exigeant l'arrêt immédiat de toutes les hostilités et permettant aux organisations humanitaires d'intervenir sans délai, pour la protection de la population palestinienne et la libération des otages israéliens. Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans justice.

La FERC-CGT demande l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, se basant sur le droit international, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui meurtrit cette région du monde depuis 1948.

Pour cela, la FERC-CGT salue le projet de courrier intersyndical au Président de la République pour un cessez-le-feu et appelle aux rassemblements unitaires prévus dans ces prochains jours dont celui du *Collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens* ce dimanche à 15h place de la République à Paris.

Montreuil, le 20 octobre 2023